COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

1ER EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 07 OCTOBRE 2026

La séance est conduite par le Vice-Président, Monsieur Cédric Petter.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 05/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

accorde à la Municipalité :

1. l'autorisation et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 30'000.00 par cas, charges éventuelles comprises.

2. L'autorisation de procéder à des acquisitions de participations dans des sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 30'000.00 par cas.

3. L'autorisation générale de plaider dans les affaires civiles, de droit administratif et pénales, pour défendre les intérêts de la collectivité, qu'elle soit défenderesse ou demanderesse.

4. Un montant de CHF 50'000.00 de compétences financières par cas pour des dépenses extrabudgétaires exceptionnelles.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 septembre 2026

Le Vice-Président

Cédric Petter

CONSEIL GÉNÉRAL * DONNELOYE * CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

la secrétaire :

Murielle Jaquier

COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 07 OCTOBRE 2026

La séance est conduite par le Vice-Président, Monsieur Cédric Petter.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 06/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de fixer les plafonds d'endettement brut et le plafond de cautionnements pour la législature 2026-2031 à

1. **plafond des emprunts** **CHF 6'000'000**
2. **plafond des cautionnements** **CHF 3'000'000**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 septembre 2026.

Le Vice-Président : la secrétaire :

Cédric Petter Murielle Jaquier

CONSEIL GÉNÉRAL * DONNELOYE * CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 07 OCTOBRE 2026

La séance est conduite par le Vice-Président, Monsieur Cédric Petter.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 07/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion et celui de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **d'accepter un crédit d'investissement de CHF 260'000.00 pour la démolition de la STAP de la Vignette et la création d'une conduite des eaux usées EU entre la route de la Croix Blanche et la STAP du Moulin Isard à Donneloye.**

2. **de financer la dépense par un emprunt aux meilleures conditions du moment.**

Le Vice-Président

Cédric Petter

CONSEIL GÉNÉRAL DE DONNELOYE CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

la secrétaire :

Murielle Jaquier

COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

4EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 07 OCTOBRE 2026

La séance est conduite par le Vice-Président, Monsieur Cédric Petter.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 08/2026 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion, et celui de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **d'accepter un crédit d'investissement de CHF 120'000.00 pour le remplacement des éclairages et socles du terrain de foot de Donneloye**

2. **de financer la dépense par un emprunt aux meilleues conditions du moment.**

Le Vice-Président

Cédric Petter

CONSEIL GÉNÉRAL * DONNELOYE * UNION LIBERTÉ ET PATRIE

la secrétaire :

Murielle Jaquier